Lot n° : **5**

Section : AD

N° : 146

1, Rue des Jonquilles

Superficie : 318 m²

Superficie de plancher maximale : 240 m²

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE MARTINET

Rue des Noues - Rue des Moulins

Lotissement à usage principal d'habitation
LA JUELLE

autorisé par arrêté N°PA 085 138 22 A0001 du 4 mai 2022

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION

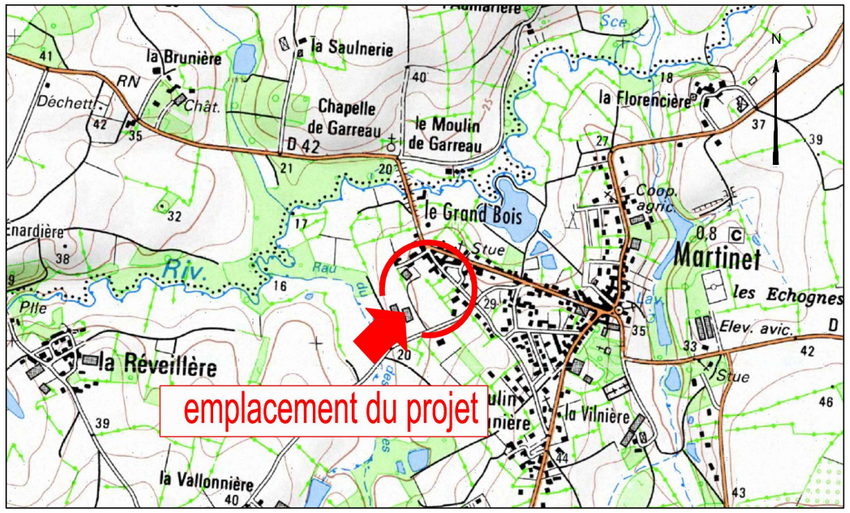

PLAN D'ENSEMBLE

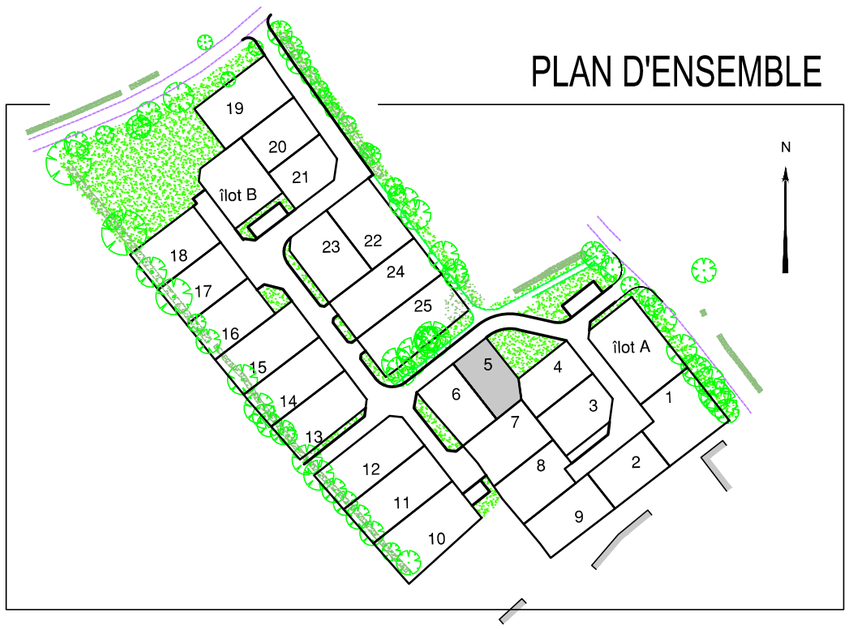

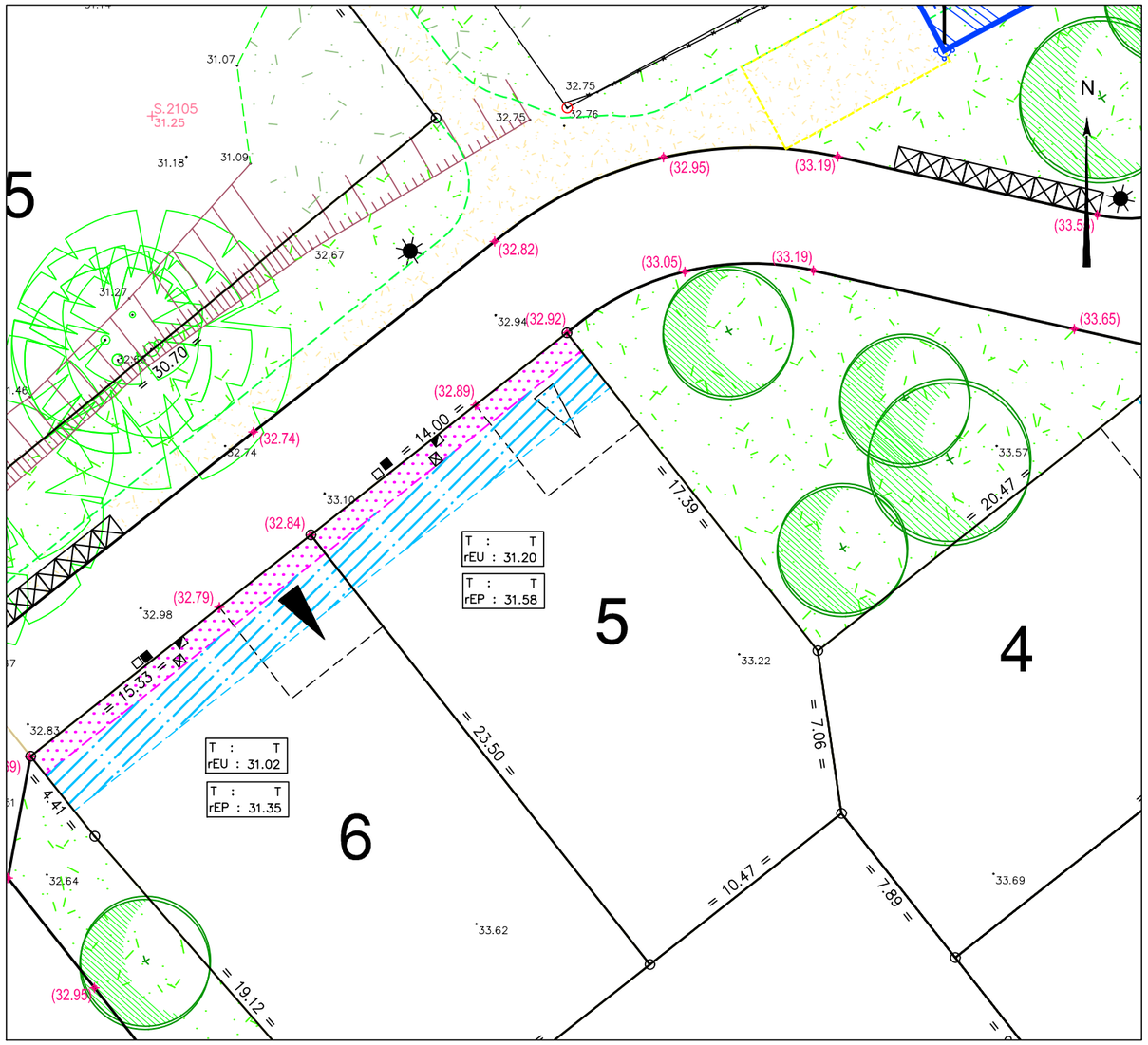

LEGENDE

- Zone non constructible (1.00m)
- Zone d'implantation des constructions principales (entre 1 et 3m de recul). Les garages doivent respecter un recul minimal de 5m de la limite d'emprise des voies ou places publiques sur lesquelles ils ont accès.
- Zone de protection de la végétation existante (zone non constructible)
- Accès automobile privatif interdit
- Emplacement préférentiel de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques perméables
- Plantation projetée (nombre et emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante
- Aire de présentation containers ordures ménagères

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 – cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- (00.00) – cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- ■ – regard tabouret EU
- □ – regard tabouret EP
- T : --.-- / rEU : --.-- – cote tampon du regard EU / cote radier du branchement EU => cotes suivant plan de récolement
- T : --.-- / rEP : --.-- – cote tampon du regard EP / cote radier du branchement EP => cotes suivant plan de récolement
- CGV – candélabre
- coffret électrique
- ⊠ – citerneau AEP
- signe d'appartenance de mur
- o – borne OGE

Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

Maître d'Ouvrage

LotiPromo
Lotisseur - Aménageur foncier

Pôle Activ'Océan
4 Square John ADardeen
85300 CHALLANS

Architecte-Urbaniste

Lorraine DONDAINAS
Paysagiste concepteur - Urbaniste OPQU

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
www.geouest.fr
46 rue B. Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

DOSSIER *SL21004*
Référence AUTOCAD *SL21004IND.DWG*

DATE *02/12/2022*
DATE DE MODIFICATION *21/02/2024 31/10/2024 20/12/2024*

ECHELLE *1/250*

0 5m 10m 20m

www.geouest.fr